

Délibération n° 1.06
Actualisation des aides départementales à l'investissement des établissements médico-sociaux en faveur des personnes âgées et adultes en situation de handicap

Intervention de Sophie HERVE

Depuis des années, et je dois le dire objectivement cette situation n'est pas propre à la Seine-Maritime, nous nous faisons l'écho de la voix des personnels des EHPAD, et de certains gestionnaires d'établissement, pour alerter sur une dégradation constatée dans la situation des EHPAD. Dégradation qui ne se limitent pas aux conditions de travail des agents.

Leurs personnels se sont d'ailleurs mobilisés, souvent mobilisés.

En février 2018 notamment, notre groupe avait pris l'initiative d'animer un débat de politique départementale au sein de notre Conseil qui avait pour thème évocateur : « **Réponse urgente à apporter aux besoins de prise en charge de nos aînés en EHPAD** ».

Nous avons toujours pris le soin de souligner les avancées réelles constatées, en particulier sur la politique tarifaire, mais nous appelions à nous investir fortement pour améliorer les conditions d'accueil, de prise en charge, les conditions de vie tout court en EHPAD.

J'ai repris pour préparer cette séance, le compte rendu de ce débat, celui de l'année 2020 également lorsque nous appelions à un Plan de relance pour nos services publics en Seine-Maritime.

Et force est de constater qu'entre les propos se voulant rassurant d'Agnès FIRMIN-LE BODO qui estimait que globalement le compte y était en Seine-Maritime, et les propos plus mesurés de Blandine LEFEBVRE qui estimait que notre collectivité faisait de son mieux, aucun plan d'urgence n'avait jusqu'à présent été déclenchée.

Aujourd'hui, c'est ce qui est proposé. Mais franchement quand je lis en introduction du rapport : « *La direction de l'autonomie constate une détérioration de nombre d'infrastructures tant au niveau des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) que des structures pour adultes en situation de handicap qui nécessite un soutien renforcé à l'investissement* », je me demande : qu'attendiez-vous pour engager ces mesures d'urgence !

La crise sanitaire a accentué cette détérioration pour reprendre le terme employé, mais cette situation ne date pas d'hier.

Moralité, mieux vaut tard que jamais, mais mieux vaut surtout agir régulièrement plutôt que de courir à la veille des élections...

Nous voterons bien entendu cette délibération.